



Communiqué de presse

09 février 2024

12^{ème} journée apicole

Le syndicat apicole de Lozère, le groupement de défense sanitaire apicole de Lozère et le Parc national des Cévennes organisent la 12^{ème} édition de la Journée apicole. Elle se déroulera le samedi 17 février au siège du Parc à Florac.

Programme de la journée

Lieu : Château – en salle Émile Leynaud

- **9h30 - Accueil – café**
- **10h – La ruche basse consommation d'énergie, utilisation de partitions isolées haute performance**

Comprendre au travers de la biologie de l'abeille, l'intérêt d'isolation de la ruche pour la production de miel et l'élevage mais surtout pour la survie de la colonie. Damien Mérit, apiculteur dans le Tarn, présentera les expériences et innovations qu'il a conduites avec Marc Guillemain et ses projets d'amélioration de la ruche.

- **12h30 – Pause déjeuner**

Possibilité de repas payant au restaurant du Pont Neuf (facultatif)

- **14 h – Concilier apiculture et préservation des abeilles sauvages : le partage des ressources florales comme bien commun.**

Depuis 2020, le Parc travaille avec une équipe de chercheurs de l'INRAE d'Avignon et de Toulouse sur une étude visant à analyser les interactions entre les abeilles domestiques et les pollinisateurs sauvages. Durant quatre ans, Léo Mouillard-Lample a analysé un grand nombre de données en réalisant une collecte de plus de 7500 abeilles sauvages et domestiques dans des châtaigneraies et des landes à callune du mont Lozère et du Bougès. Il présentera les résultats de l'étude.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

- **15h – Actualités sanitaires apicoles**

Philippe Clément, président du GDSA 48, présentera le système de surveillance Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA) qui a débuté en Occitanie en 2023 et partagera ses premiers retours sur les mortalités d'hivernage des colonies. La lutte contre le frelon asiatique et les traitements contre le varroa seront également abordés.

Entrée gratuite

Inscription obligatoire avant le **13 février** au 04 66 49 53 11 ou par mail à carine.lallemand@cevennes-parcnational.fr

Renseignements :

Viviane de Montaigne : viviane.de.montaigne@cevennes-parcnational.fr

Philippe Clément : gdsa48@gmail.com



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières